

Garanties d'assurance voyage



Une protection qui vous suit partout

Peu importe le type de voyage que vous faites, que ce soit une excursion en famille, une escapade détente ou un voyage d'affaires, vous devez toujours prévoir une assurance voyage. Personne n'aime penser au pire, mais un accident ou une urgence médicale peut arriver au moment où l'on s'y attend le moins. Il serait malheureux de revenir de voyage avec une facture médicale salée comme souvenir. Une assurance voyage vous aidera à réduire le stress et les risques liés au voyage et à couvrir les coûts des événements imprévus.

Ne quittez pas la maison sans elle

Couverture des services médicaux d'urgence – Une couverture pour les services médicaux d'urgence incluant l'hospitalisation, les consultations avec un(e) médecin, les médicaments et les services d'ambulance

Assistance voyage dans le monde entier – Soutien à toute heure du jour et de la nuit, toute l'année, y compris des consultations gratuites avant de partir et un numéro sans frais

Canada et États-Unis : 1-800-563-4444

Ailleurs dans le monde (à frais virés) : 1-506-854-2222

Garanties Annulation et interruption de voyage et Perte de bagages – Protection contre les coûts imprévus associés à l'annulation ou à l'interruption d'un voyage ou au remplacement de vos bagages et de vos effets personnels

Patient(e)s dirigé(e)s hors Canada – Couverture de la portion des dépenses qui ne sont pas remboursées par le gouvernement du Canada lorsqu'une personne est dirigée à l'extérieur du Canada pour un traitement médical

Service Retard de vol * – En cas de retard de vol, obtenez une compensation en temps réel comme un accès au salon d'attente de l'aéroport, un hébergement à l'hôtel ou une indemnisation financière, lorsque ce retard perturbe votre voyage

*La disponibilité de ce service dépend de votre régime. Certaines conditions et restrictions peuvent s'appliquer.



Voyagez avec Croix Bleue pour bénéficier d'une couverture étendue dans le monde entier

Services d'assistance médicale	Services d'assistance non médicale
✓ Orientation vers un(e) médecin, une clinique ou un hôpital approprié ✓ Confirmation de la couverture auprès de l'hôpital ou du (de la) médecin ✓ Garantie du paiement à l'hôpital ou au (à la) médecin, ou dispositions pour le versement du paiement ✓ Supervision des traitements médicaux et communication de l'information aux membres de la famille immédiate ✓ Dispositions pour le transport un(e) membre de la famille immédiate au chevet de la personne assurée ✓ Dispositions pour le transport d'un(e) membre de la famille immédiate pour identifier la dépouille ✓ Organisation du transport de retour d'une personne assurée, si son état le permet	✓ Aide pour communiquer avec un(e) membre de la famille immédiate, un(e) associé(e) ou le (la) médecin de famille ✓ Dispositions pour la garde des enfants à charge sur les lieux ✓ Coordination du retour à domicile des enfants à charge si la personne assurée est hospitalisée ✓ Coordination du traitement des demandes de règlement et négociation de rabais avec les fournisseurs de soins de santé ✓ Orientation vers un(e) avocat(e) au besoin ✓ Aide en cas de perte du passeport ou des billets d'avion ✓ Information sur les visas ou les vaccins avant le départ

Tous les renseignements sur les frais admissibles, le nombre de jours maximal, les risques assurés et les exclusions et les limitations de la couverture sont indiqués dans le contrat.

Les voyages aux États-Unis en toute simplicité

Accès au réseau de soins de santé le plus étendu des États-Unis

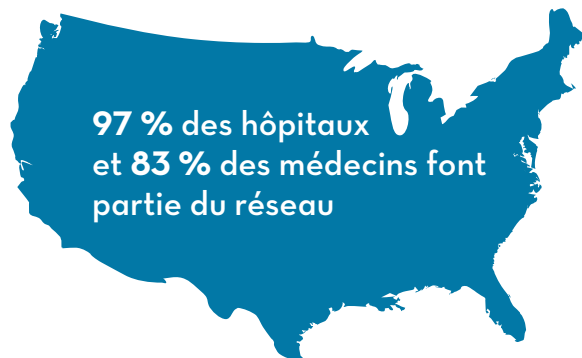
En cas de blessure ou de maladie, vous pouvez obtenir les soins médicaux dont vous avez besoin sans avoir à déboursier d'argent en présentant votre carte BlueCard.

Service d'assistance continu

- ▶ Expérience des adhérents entièrement numérique
- ▶ Aucuns frais initiaux pour les services autorisés
- ▶ Traitement efficace et rapide des demandes de règlement

Expérience locale de qualité**

- ▶ Carte acceptée par tous les fournisseurs Blue Cross Blue Shield aux États-Unis
- ▶ Des soins exceptionnels et une expérience harmonieuse



** Les adhérents doivent être en possession de leur carte Blue Cross Blue Shield Global pour pouvoir bénéficier de ces services.

La couverture des régimes d'assurance collective peut varier. Veuillez consulter votre brochure de garanties pour en savoir plus sur la couverture qui vous est offerte.